



## A Nantes, une plateforme pour réconcilier les femmes victimes de violences familiales avec l'emploi

La Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité des Pays de la Loire, en partenariat avec la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a accompagné, en 2001, la création d'une plateforme d'insertion professionnelle des femmes victimes de violences conjugales sur le site de Nantes Métropole. À l'issue d'une phase expérimentale de 2 ans, un premier constat est dressé, montrant qu'il n'y a pas de freins spécifiques à l'insertion professionnelle des femmes victimes de violences conjugales. Elles rencontrent les mêmes difficultés que toutes les femmes en recherche d'emploi, mais s'y ajoutent celles liées aux violences subies. En 2004, il intègre la Maison de l'emploi de la Métropole Nantaise.

### Un bilan positif pour un dispositif innovant

La plateforme accueille ces femmes qui souhaitent rechercher un emploi. Les accompagnements durent en moyenne 2 ans. Il est fréquent de travailler avec elles plusieurs projets en parallèle. Un projet à court terme, pour leur permettre de retrouver une identité sociale, de revenir dans le monde du travail, d'accéder à un logement autonome et de subvenir aux besoins de leurs enfants. Un second, à plus long terme, va correspondre aux réelles aspirations de la personne et peut nécessiter des étapes de validation longues incluant un parcours de formation. Les femmes victimes de violences rencontrent les mêmes difficultés que les autres demandeuses d'emploi. Mais elles les cumulent avec d'autres : mobilité, garde d'enfants, arrivée dans une ville nouvelle (pour celles qui étaient en danger et ont dû déménager), absence d'expérience récente, attente du renouvellement d'un titre de séjour, etc. À ces freins socio-économiques, s'ajoutent des difficultés psychologiques, en lien avec les violences subies. Après plusieurs années de violence physique et de dénigrement, ces femmes perdent totalement confiance en elles.

Pour reprendre leurs propres termes, elles se sentent « vides », « nulles », et ont beaucoup de difficultés à se projeter dans l'avenir. Il faut d'abord les aider à retrouver une image positive d'elles, valoriser tous leurs efforts et

procéder par petites étapes réalisables dans leurs démarches de recherche d'emploi. L'accompagnement doit permettre à la personne d'être autonome et de maîtriser ses peurs relationnelles (peur de leurs collègues, de l'autorité). Elles appréhendent souvent la reprise d'une activité (crainte de l'échec et d'être jugées). En 2008, 115 femmes ont été accompagnées. La plupart vivent en foyer et bénéficient des minima sociaux. Leur niveau de formation est généralement peu élevé (niveau CAP ou BEP) avec une qualification qui n'est souvent plus en accord avec le marché de l'emploi. L'accompagnement de la plateforme a permis à 7 femmes sur 10 de retrouver un emploi ou de participer à une formation. 40 % des contrats ont été réalisés dans le domaine de l'aide aux personnes. Les autres se répartissent dans le secteur du nettoyage, du secrétariat, du commerce et de l'hôtellerie.

### Former tous les acteurs de l'insertion professionnelle

Depuis 2004, la plateforme propose, en partenariat avec SOS Femmes Nantes, des sessions de sensibilisation des professionnels de l'insertion sur une demi-journée. Plusieurs centaines ont déjà pu participer à ces séances gratuites. Mieux outillés pour repérer les situations de violences subies, ils peuvent les appréhender et savent sur quelles structures s'appuyer.



### Contacts :

Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité ;

Emmanuelle Proteau, 02 40 08 64 68

Maison de l'emploi, Espace Rezé Pont-Rousseau, Isabelle Renou, 02 51 70 32 17